

La majorité de la Municipalité de Vevey appelle à la poursuite du processus de médiation

Mesdames et Messieurs,

La majorité de la Municipalité de Vevey regrette la communication de ce jour aux médias par les deux membres de Vevey Libre. Elle souhaite vivement que le processus de médiation entrepris sous l'égide du Canton permette de surmonter les difficultés rencontrées par le collège exécutif.

La majorité de la Municipalité de Vevey prend acte et regrette la décision des deux membres du parti Vevey Libre de renoncer, à ce stade, à poursuivre le processus de médiation entrepris sous l'égide de Madame Clarisse Schumacher Petoud, préfète du district de Lausanne.

En effet, la majorité de la Municipalité espère vivement que cette démarche conduite par une personnalité aux compétences reconnues en la matière permettra de surmonter les difficultés que rencontre actuellement le collège exécutif.

La majorité de la Municipalité rappelle que la répartition des dicastères de la Ville a été décidée en mars 2016 à l'unanimité du collège exécutif et qu'elle impliquait diverses réorganisations internes d'envergure, actuellement en cours.

Soucieuse d'un retour rapide à un climat de travail apaisé et serein, elle laisse la porte ouverte à ses deux collègues pour la poursuite du processus engagé. C'est ainsi que les cinq élus de la Municipalité de Vevey pourront œuvrer, ensemble, au développement harmonieux de la Ville et au bien-être de ses habitants.